

## TERMES DE RÉFÉRENCE

### Evaluation externe du programme « Compétences pour Demain » en Afrique de l’Ouest \_ Phase 2 (Avril 2022 – Mars 2025)



Le programme CPD est mené par Solidarité Laïque en consortium avec Action Education et en partenariat avec les organisations de la société civile en Afrique de l’Ouest.

Avec le soutien de :



Appel d’offre, septembre 2024

## TABLE DES MATIERES

<b>II.</b>	<b>PRÉSENTATION DES ORGANISATIONS COMMANDITAIRES DE L'ÉVALUATION.....</b>	<b>3</b>
1.	<i>Présentation de Solidarité Laïque, cheffe de file du programme.....</i>	<b>3</b>
2.	<i>Présentation d'Action Education (ex-Aide Action), membre du consortium.....</i>	<b>4</b>
<b>III.</b>	<b>PRÉSENTATION DU PROGRAMME À ÉVALUER : COMPÉTENCES POUR DEMAIN ....</b>	<b>5</b>
1.	<i>Contexte dans lequel s'inscrit le programme .....</i>	<b>5</b>
2.	<i>Genèse, historique et phases du programme « Compétences pour demain » .....</i>	<b>7</b>
3.	<i>Cout total et plan de financement.....</i>	<b>12</b>
4.	<i>La vision du changement du programme « Compétences pour Demain » .....</i>	<b>12</b>
5.	<i>Mode opératoire du programme « Compétences pour Demain » .....</i>	<b>13</b>
<b>IV.</b>	<b>L'ÉVALUATION EXTERNE.....</b>	<b>13</b>
1.	<i>Justification et description de l'évaluation externe (objectifs et enjeux) .....</i>	<b>13</b>
2.	<i>Mandat de l'équipe consultante .....</i>	<b>14</b>
3.	<i>Prise en compte des thématiques transversales.....</i>	<b>15</b>
4.	<i>Méthodologie de l'évaluation externe .....</i>	<b>17</b>
5.	<i>Les étapes de l'évaluation.....</i>	<b>17</b>
6.	<i>Calendrier de la mission d'évaluation (indicatif pour les dates) .....</i>	<b>18</b>
7.	<i>Livrables attendus .....</i>	<b>19</b>
8.	<i>Restitutions prévues .....</i>	<b>19</b>
9.	<i>Offre du/de la consultant.e et Critères d'évaluation .....</i>	<b>20</b>
10.	<i>Dépôt des offres .....</i>	<b>21</b>

## I. PRÉSENTATION DES ORGANISATIONS COMMANDITAIRES DE L'ÉVALUATION

La présente évaluation externe concerne le programme multipays « Compétences pour demain », mené en Afrique de l'Ouest par le consortium Solidarité Laïque et Action Éducation, en partenariat avec les organisations de la société civile locale dans six pays de la sous-région. Le programme a démarré en 2019, et est actuellement en sa deuxième phase de 3 ans qui prendra fin le 31 mars 2025. Une troisième et dernière phase sera conduite à partir d'avril 2025 dans la continuité des actions menées dans quatre pays d'intervention.

### 1. Présentation de Solidarité Laïque, cheffe de file du programme

Fondée en 1956, Solidarité Laïque est une association française de loi 1901 et un collectif de 46 organisations laïques. Les organisations membres de son réseau (associations, mutuelles et syndicats) sont liées à l'école publique, à l'éducation populaire et à l'économie sociale et solidaire, se rassemblent autour des principes communs et des valeurs partagées et s'engagent dans la lutte contre les inégalités et à faire respecter les droits fondamentaux de chacun.e quelles que soient ses origines, ses convictions et sa situation sociale.

La nature de son réseau multi-acteurs l'a menée à bâtir une solidarité fondée sur une coopération entre pairs, croisée et multisectorielle. Avec un système de gouvernance démocratique partagée, la valorisation et la complémentarité des compétences de ses membres qu'elle met au service d'un projet collectif, la mission sociale de Solidarité Laïque est de lutter contre les exclusions sociales et économiques et d'agir pour l'accès de toutes et tous à une éducation de qualité. Son principe d'intervention est fondé sur la mise en réseau d'acteurs locaux d'expertises variées œuvrant pour la réponse aux problématiques qui sont les leurs. Ainsi l'accès à l'éducation et la formation continue, la promotion de la citoyenneté et de l'égalité, l'action sociale et l'appui aux sociétés civiles sont au cœur des missions de Solidarité Laïque. Elle développe, avec ses organisations membres et ses partenaires terrain, des outils d'animation et des activités de jeunesse et porte aussi des programmes d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

Solidarité Laïque intervient dans 20 pays à travers des actions de solidarité internationale et de coopération au développement, en renforçant les compétences des professionnels de l'éducation et des organisations de la société civile locales au travers de partenariats coresponsables, réciproques et durables. Les projets mis en œuvre par Solidarité Laïque favorisent le dialogue constructif entre les acteurs locaux et l'État, la mise en partage des compétences et une synergie qui permet de conduire des changements pérennes. En Afrique de l'Ouest, depuis 2005 à ce jour, Solidarité Laïque appuie à la structuration de la société civile active en éducation dans cinq pays ouest-africains. Elle a réussi à bâtir des relations solides et constructives avec des partenaires locaux des différents pays d'intervention.

En 2018, les changements occasionnés par des dynamiques sociales et environnementales de plus en plus complexes ont conduit l'association à ouvrir une **Antenne régionale Afrique de l'Ouest**. Les défis de cette Antenne sont énormes, quand, par exemple, l'école publique est fragilisée par des attaques

terroristes dans les zones gangrenées par l'extrémisme violent ou par la marchandisation de l'éducation dans toute la sous-région. Sa tâche est immense quand le désœuvrement des jeunes est accentué par un environnement social mouvant où la transition démographique, écologique et numérique reste encore un défi et où le futur de l'emploi salarié est incertain. Dans une logique d'alliances et d'ouverture à tous les acteurs de l'éducation, tout en mobilisant les expertises de tous ses membres, l'ambition de l'Antenne Solidarité Laïque Afrique de l'Ouest est de contribuer à la construction de l'avenir de cette région à travers le renforcement d'un accès de toutes et tous, à une éducation de qualité tout en répondant aux défis contemporains.

Sur les questions d'employabilité : Solidarité Laïque et ses partenaires, par les projets qu'ils ont déjà développés sur d'autres territoires, travaillent sur le continuum Education-Formation-Emploi, sous plusieurs angles : développement de parcours d'alphabétisation, de formation professionnelle de jeunes dans différents métiers, de développement de cadres d'accueil de jeunes permettant de renforcer leurs compétences transversales, etc.).

Sur les questions d'éducation à la citoyenneté et d'engagement des jeunes, Solidarité Laïque développe avec ses organisations membres des outils d'animation et des activités de jeunesse qui portent sur l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

À travers son programme « **Compétences pour Demain en Afrique de l'Ouest** », qui traite les questions liées à l'employabilité des jeunes, l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, l'éducation et les enjeux numériques, la culture et l'engagement citoyen, Solidarité Laïque et ses partenaires souhaitent contribuer à l'autonomisation des jeunes à travers des solutions innovantes dans les zones périurbaines des grandes villes de six pays de l'Afrique de l'Ouest.

En tant que chef de file, Solidarité Laïque apporte son expérience et sa connaissance du terrain grâce à sa présence en Afrique de l'Ouest depuis les années 90, son savoir-faire dans le pilotage, l'animation et la coordination des projets multiacteurs et multipays et son expertise dans le renforcement de capacités des acteurs locaux, ses compétences dans l'accompagnement de processus de dialogue et de concertation.

## **2. Présentation d'Action Education (ex-Aide Action), membre du consortium**

Association de développement par l'éducation, Action Education assure, l'accès à une éducation de qualité pour les populations les plus vulnérables et marginalisées, en particulier les enfants, les filles et les femmes, afin que toutes et tous puissent maîtriser leur propre développement et contribuer à un monde plus pacifique et durable. Grâce aux projets déployés, elle assure l'apprentissage tout au long de la vie, avec une attention particulière à la protection et à l'éducation de la petite enfance, à l'accès et à la qualité de l'éducation aux niveaux primaire et secondaire, ainsi qu'à la formation professionnelle et à l'insertion sociale.

En fondant son intervention sur les valeurs que sont la dignité, l'inclusion et l'intégrité, ainsi que sur les principes d'action que sont la transparence, la redevabilité et la solidarité, centrés sur trois thématiques à savoir : (i) Accès et qualité de l'éducation au primaire et au secondaire, (ii) Education au

développement durable, à la paix et à la citoyenneté mondiale, (III) Gouvernance participative de l'éducation.

Les démarches et principes d'intervention d'Action Education reposent sur trois principaux leviers :

- L'expérimentation de terrain avec une expérience multipays : accompagnement de projets éducatifs, renforcement des capacités des acteurs, proximité avec le monde scientifique.
- Le développement de partenariats opérationnels et institutionnels : partenariats stratégiques pour permettre la mise à l'échelle, implication dans des espaces de dialogues multiacteurs.
- L'influence et le plaidoyer : communication et partage de ces savoirs, production de connaissances (recherches et capitalisation).

Action Education a une représentation en Afrique de l'Ouest et assure l'animation et la gestion du programme en Guinée (via son bureau pays). En tant que membre du consortium, elle apporte son expérience de terrain et son expertise dans la recherche-action, la concertation et le dialogue avec les pouvoirs publics. Elle travaille autour de 3 objectifs principaux qui correspondent aux problématiques traitées par le programme concerné par cette évaluation externe :

- Contribuer à l'ancrage scolaire des enfants et des jeunes en renforçant l'efficacité des interactions des structures et acteurs éducatifs présents dans les territoires.
- Favoriser l'inclusion sociale et professionnelle des populations les plus fragiles, en particulier les jeunes.
- Contribuer, par le biais de l'éducation, à l'émergence d'une citoyenneté responsable et solidaire.

Les principes d'intervention sont la responsabilisation, le faire avec, le partenariat, la pérennisation/reproductibilité, le désengagement progressif et l'extension vers de nouveaux espaces.

## **II. PRÉSENTATION DU PROGRAMME À ÉVALUER : COMPÉTENCES POUR DEMAIN EN AFRIQUE DE L'OUEST (CPD AO)**

### ***1. Contexte dans lequel s'inscrit le programme***

Le Programme « Compétences pour Demain (CPD) » a ciblé, depuis son lancement en 2019, six pays d'Afrique de l'Ouest : le Bénin, le Burkina Faso (jusqu'au 31 mars 2024), la Côte d'Ivoire, la Guinée Conakry, le Mali (jusqu'au 25 novembre 2022) et le Sénégal. Il a intégré dans cette deuxième phase le Niger (jusqu'au 31 mars 2024). Berceau des empires successifs du Ghana, Mali et Songhaï, l'Afrique de l'Ouest est un ensemble de pays qui possèdent des influences et un héritage commun. Malgré les spécificités des contextes politiques et sécuritaires de chaque pays, ils présentent des similitudes en termes de développement humain et d'enjeux liés à la jeunesse dans les espaces péri-urbains des grandes villes :

- Un indice de développement humain (IDH) bas, malgré les taux de croissance économique relativement élevés.

- Une croissance démographique forte (3%).
- Une population jeune doublée entre 1990 et 2015.
- Des contraintes climatiques doublées de pression foncière sur les terres agricoles.
- Une économie nourrie par le secteur informel.
- Des politiques éducatives qui préparent très peu les jeunes à l'emploi.
- Des taux élevés de sous-emploi, de précarité et le manque d'emploi décent.

### Extrait de l'évaluation externe de la phase 1

« L'arrivée de nombreux.ses jeunes sur le marché du travail peut être source de croissance à condition que les économies d'Afrique de l'Ouest offrent suffisamment d'opportunités d'emploi. Les pouvoirs publics mettent résolument l'accent sur cette dimension de l'offre en tentant d'accélérer le développement économique. Or, il ressort que la demande d'emploi des jeunes en âge de travailler ne rencontre pas cette offre. Parmi les raisons, il y a un problème de préparation des jeunes à l'emploi. »

En Afrique, le marché de l'emploi absorbe à peine 10% des 17 millions de jeunes actif.ve.s qui arrivent chaque année sur le marché de l'emploi. Ce qui est révélateur de l'important déficit d'emplois en faveur des jeunes. Selon Basga Emile DIALLA (BAD & BIT, 2013<sup>1</sup>), le principal problème auquel ces jeunes sont confronté.e.s sur le marché du travail est leur manque de compétences ou l'inadaptation de ces compétences aux besoins du marché du travail. En effet, selon cet auteur, 58% des jeunes de 16 à 24 ans et 71% de ceux de 25 à 35 ans ne sont ni instruits ni alphabétisés (BAD & BIT, 2013). Les taux élevés de sous-emplois, de précarité de l'emploi et de chômage, ainsi que les inégalités d'accès aux ressources et la faible représentativité en termes de participation sont des facteurs qui entraînent des frustrations et peuvent générer des situations de violence et d'insécurité.

Dans un tel contexte, le développement chez les jeunes de compétences cognitives, transférables et professionnelles pour assurer leur autonomie socio-économique, l'exercice de leurs droits et le développement de leur employabilité ou leur capacité de s'auto-employer, constituent un levier absolu tant pour leur insertion économique que sociale et politique. Le programme « Compétence pour Demain », déployé dans six pays d'Afrique de l'Ouest ayant des similitudes en termes de développement humain et d'enjeux liés à la jeunesse, s'analyse comme une proposition de réponse aux différents défis que soulève la problématique de l'autonomisation des jeunes.

Le diagnostic situationnel, réalisé lors de la première phase du programme « Compétences pour Demain », montre clairement que le chômage des jeunes est perçu par l'ensemble des enquêté.e.s de l'étude, comme très élevé que ce soit en ce qui concerne le pays (92%), la commune (90%) ou le quartier (86%). Toujours selon ces enquêté.e.s, l'État en serait le principal responsable (61,5%). Dans les six pays cibles de mise en œuvre du programme, le constat est le même et le secteur informel occupe la première place dans toutes les catégories d'âge, dont celle des 16-35 ans non scolarisé.e.s.

À cet égard, le programme « Compétences pour Demain en Afrique de l'Ouest », vise à contribuer à l'autonomisation des jeunes en apportant une réponse adaptée à leurs besoins et aspirations. La vision

<sup>1</sup> Basga Emile DIALLA, BAD 1 BIT, 201, 3 Institut des Sciences des Sociétés (Ouagadougou)

stratégique est de proposer un processus d'éducation ouvert qui permet à tous les jeunes, en particulier ceux.celles des zones les plus défavorisées, de trouver leur place dans un monde de plus en plus complexe. Soulignons que la première phase du programme « Compétences pour demain » a eu pour objectif de poser le cadre du développement de la démarche proposée par le programme. Il s'est agi de proposer et de développer des méthodologies adaptées à différents profils des jeunes en vue d'apporter une réponse adaptée à leurs besoins et aspirations en matière d'employabilité et d'engagement citoyen. En ce sens, des centres de ressources, appelés des « Laboratoires d'Innovation Sociale (LabIS) », ont été installés et rendus opérationnels dans les différents pays d'intervention du programme. La deuxième phase du programme a été lancée en 2022 et est consacrée à la consolidation des acquis de la phase 1 et l'opérationnalisation effective et enrichie des services proposés, la mise en place d'un processus d'autonomisation et de conceptualisation des pratiques des LabIS en vue de leur appropriation par les pouvoirs publics et leur intégration dans les politiques en direction des jeunes.

#### Principaux enjeux du programme CPD AO :

Avec l'ambition de proposer des solutions nouvelles à la problématique de l'autonomisation des jeunes, ce programme s'appuie sur deux axes essentiels :

- Un axe « Employabilité » entendu comme l'ensemble des compétences qu'un jeune rassemble pour se construire un revenu en tant que salarié, autoentrepreneur, ou dans le cadre d'une entreprise partagée,
- Un axe « Engagement citoyen » considéré sous l'angle des compétences utiles et indispensables qui permettront à un.e jeune de prendre sa place en tant qu'acteur.trice de développement sur son territoire et dans son environnement. Ainsi, les jeunes participent à la transformation socio-économique de sa société.

L'enjeu principal de ce programme, par son ancrage, est de se poser comme partie prenante des politiques nationales et territoriales menées en faveur de la jeunesse. C'est la raison pour laquelle les collectivités territoriales (communes, district/département) et les agences déconcentrées de l'État, en charge de l'insertion professionnelle et de l'emploi-jeune, jouent un rôle central dans sa mise en œuvre.

## ***2. Genèse, historique et phases du programme « Compétences pour demain »***

Le programme « Compétences Pour Demain » est le résultat d'un processus de larges consultations et concertations avec les différents acteurs impliqués. Plusieurs actions ont été menées en amont dont : (1) l'introduction d'un questionnaire d'orientation stratégique ; (2) la réalisation de films, de capsules et de propos d'acteurs sur les grands enjeux et défis actuels auxquels font face les pays ciblés et sur le rôle que peuvent jouer les acteurs de la société civile ; (3) l'organisation de débats prospectifs entre les acteurs sur le contenu d'un nouveau programme de partenariat ayant abouti à la rédaction et à la soumission de la note d'intention du présent programme ; et (4) la conduite d'échanges au sein du consortium pour orienter la stratégie d'intervention en fonction des résultats consultatifs à la base.

Le programme a été conçu pour se déployer sur une période de neuf (09) ans se déclinant en trois (03) phases de trois ans chacune et couvrant six pays de l’Afrique de l’Ouest<sup>2</sup>. L’ambition du programme est de proposer des solutions nouvelles à la problématique de l’autonomisation des jeunes en Afrique de l’Ouest.

a) La première phase du programme CPD AO (2019-2022): Phase expérimentale et de développement de la démarche proposée par le programme :

La première phase du programme a été lancée en 2019 par le consortium Solidarité Laïque (chef de file) avec Action Education (ex. Aide et Action) et en partenariat avec des organisations de la société civile dans six pays d’Afrique de l’Ouest, avec le soutien de l’Agence Française de Développement (AFD). L’objectif est de soutenir les initiatives des jeunes en faveur des changements socioéconomiques des zones périphériques des grandes villes de six pays d’Afrique de l’Ouest (Bénin, Burkina Faso<sup>3</sup>, Côte d’Ivoire, Guinée, Mali<sup>4</sup> et Sénégal).

En tant que phase expérimentale, la première phase a permis de poser le cadre de déploiement de la démarche proposée par le programme, de proposer et de développer des méthodologies adaptées à différents profils des jeunes pour répondre à leurs besoins et aspirations en matière d’employabilité et d’engagement citoyen. Dans ce sens, des centres de ressources, de compétences et d’innovation ancrés dans leurs milieux, appelés « Laboratoires d’Innovations Sociales (LabIS) ont été installés et rendus opérationnels. Le LabIS est l’outil central de mise en œuvre du programme « Compétences pour demain », l’espace où se réalisent de diverses activités pour/avec et par les jeunes.

Le LabIS est un tiers-lieu ouvert aux jeunes de 16 à 35 ans. Concrètement, c’est un espace interactif permettant de stimuler, de valoriser et d’accompagner les initiatives des jeunes. La mixité des profils des jeunes et l’utilisation des technologies du numérique sont au cœur de cet espace. Ils permettent de fabriquer l’innovation, de dynamiser les pratiques de partage, de transmission de savoirs entre pairs et de mutualiser les ressources. Le LabIS est inscrit dans un écosystème et en exploite les potentialités. C’est pourquoi, il se dote d’un réseau de partenaires pertinents au centre duquel se trouve la collectivité territoriale.

**Extrait de l’évaluation externe de la phase 1 du CPD AO**

« Le Labis est un **espace d’incubation** (*les jeunes formulent des idées et les transforment en activités et en projets*) et d’accélération de projets ; avec l’appui de différentes personnes-ressources, ils se jettent à l’eau et mettent en œuvre leur projet. Il devient progressivement **un espace de socialisation, un lieu de vie** des jeunes qui y conçoivent et mettent en œuvre des initiatives citoyennes (activités culturelles et artistiques, assainissement urbain, etc.) ».

<sup>2</sup> Le programme a été impacté par la situation géopolitique conduisant au retrait du Mali, Niger et le Burkina Faso. Solidarité Laïque a poursuivi son intervention au Burkina Faso via ses deux LabIS Basés à Ouagadougou et Koubri.

<sup>3</sup> Jusqu’au 31 Mars 2024, SL a poursuivi son intervention au Burkina Faso sur ses fonds propres

<sup>4</sup> Jusqu’au novembre 2022, le Mali a été retiré du programme

Le parti pris par le programme est d'investir dans le capital humain de la jeunesse des pays d'Afrique de l'Ouest, afin que ces jeunes puissent trouver leur place dans la société. Trouver sa place dans la société, c'est non seulement accéder à l'autonomie pour participer à la vie économique et sociale, mais c'est aussi être reconnu.e comme étant utile, avec la capacité d'agir et de contribuer dans sa communauté et sur le territoire.

La pertinence et l'efficacité de la démarche proposée par le programme a été confirmée dans les résultats de l'évaluation externe<sup>5</sup> de cette première phase, même si des améliorations restent à apporter dans la logique d'intervention.

### Extrait de l'évaluation externe de la phase 1

« Ces données renseignent sur la pertinence de mener de manière simultanée et conjointe des actions orientées vers l'emploi et l'insertion professionnelle d'une part et vers la mobilisation sociale et l'expression citoyenne d'autre part .... Après cette expérimentation, SL est en mesure de formuler de manière beaucoup plus claire et précise un projet dont l'objectif est de « développer les compétences des jeunes pour favoriser leur employabilité, leur participation citoyenne et leurs capacités à entreprendre pour et dans leur environnement » et de bien en articuler toutes les composantes : fonctionnalité des Labis, actions pour l'emploi et l'insertion, actions pour la citoyenneté, capitalisation et diffusion des acquis. ».

#### b) La deuxième phase du programme CPD AO (2022-2025) : Phase de consolidation des acquis et de renforcement du dispositif innovant d'accompagnement des jeunes en Afrique de l'Ouest (LabiS) :

La deuxième phase de trois ans a démarré en avril 2022, avec l'objectif de contribuer à l'autonomisation des jeunes à travers des solutions innovantes dans les zones périurbaines des grandes villes d'Afrique de l'Ouest. Cette seconde phase, consacrée à l'opérationnalisation effective et enrichie du programme, est marquée par trois évolutions majeures :

- l'extension géographique du programme vers le Niger<sup>6</sup> ;
- la consolidation des acquis de la première phase et l'opérationnalisation effective et enrichie des services proposés ;
- et la mise en place d'un processus d'autonomisation et de conceptualisation des pratiques des LabiS en vue de leur appropriation par les pouvoirs publics dans leurs politiques (nationales et locales) en direction des jeunes.

Cette orientation de la deuxième phase du programme est confirmée par l'évaluation externe de la phase 1. À travers six grandes recommandations :

- 1) Engager un travail de fond sur les acquis de la première phase et enrichir les stratégies d'intervention

<sup>5</sup> Évaluation de la phase 1 du programme CPD AO. Équipe de Consultant.e.s Youssouf Cissé, Coumba Traoré Marie-Claire Ehako, Fambodji Fall Gaye (mai 2022)

<sup>6</sup> Jusqu'au 31 mars 2024, puis le Niger a été retiré du programme

- 2) Renforcer les capacités des équipes en suivi-évaluation et suivi des changements.
- 3) Renforcer la place et le rôle des acteurs locaux dans le pilotage et la conduite des opérations.
- 4) Définir une stratégie complète de capitalisation à mettre en œuvre dans la seconde phase du projet.
- 5) Définir une stratégie pour garantir l'accès des plus vulnérables aux Labis
- 6) Préciser la place et le rôle de l'entreprise dans le projet

En tant que phase de consolidation et de développement, la phase 2 du programme met l'accent sur :

- l'institutionnalisation de la démarche proposée (LabIS).
- le développement des activités et des services proposés par les LabIS.
- Le travail sur les conditions de transfert des compétences de prise en charge du dispositif d'accompagnement (LabIS) auprès des acteurs locaux.
- La capitalisation de l'expérience (recherche-action).
- Le processus d'autonomisation fonctionnelle et économique du dispositif d'accompagnement (LabIS).
- Les processus de plaidoyer pour la prise en considération et l'intégration des expériences et les acquis du programme par les pouvoirs publics.

Les zones périurbaines dans lesquels, le programme est déployé sont caractérisées par des problématiques sociétales (précarité, désœuvrement des jeunes, etc.) et par de fortes ruptures socioéconomiques, culturelles, linguistiques et numériques, qui cristallisent le sentiment d'exclusion et de vulnérabilité des jeunes. Ainsi, l'approche du programme demeure intersectionnelle, avec de fortes composantes de réduction des inégalités de genre et de prise en compte des vulnérabilités, notamment le handicap.

#### Tableau de présentation du programme CPD \_ phase 2 (2022 – 2025)

<b>Cheffe de file</b>	Solidarité Laïque
<b>Membre du consortium</b>	Action Education
<b>Organisations locales partenaires</b>	Réseau des Acteurs pour le Développement de l'Éducation au Bénin (RADEB), Action Education en Guinée ; Programme d'appui aux stratégies Sociales en Côte d'Ivoire (PASS) ; Coordination des Organisations pour le Développement et de l'Éducation en Côte d'Ivoire (CODE) ; Réseau pour le Développement de l'Éducation au Niger (RESDEN) ; Réveiller, Eveiller Et Veiller sur l'être-Humain pour le Salut au Sénégal (REVES) ; Jigiya Bon au Mali.
<b>Durée du programme</b>	Une phase de 3 ans à partir du 1 <sup>er</sup> avril 2022 au 1 <sup>er</sup> avril 2025
<b>Localisation du programme, lieux d'installation des LabIS</b>	Bénin (Porto-Novo), Burkina Faso (Ouagadougou et Koubri), Côte d'Ivoire (Abidjan), Guinée (Conakry), Mali (Bamako), Niger (Niamey), Sénégal (Dakar) * Le retrait du Mali (22 novembre 2022) et du Burkina Faso (31 mars 2024) et l'arrêt de l'extension au Niger (novembre 2023).

<b>Budget total de la phase actuelle du programme CPD</b>	2 888 393€. Le programme CPD est soutenu principalement par l'AFD, avec des contributions des partenaires internationaux comme la coopération suisse et des partenaires locaux privés.	
<b>Objectif global</b>	Contribuer à l'autonomisation des jeunes à travers des solutions innovantes dans les zones périurbaines des grandes villes d'Afrique de l'Ouest	
<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Résultats</b>
<b>OS1</b> : Développer les LabIS comme un dispositif reconnu d'autonomisation des jeunes pour leur employabilité et leur participation citoyenne	Plus de 20 000 jeunes sont directement touchés par les actions menées dans les LabIS ; Le taux de chômage est plus faible que dans d'autres zones périphériques non concernées par le programme ; Chaque LabIS mobilise par ses moyens propres des financements pouvant couvrir 15% de ses besoins en activités pendant les 2 dernières années de la phase 2 du programme.	<b>RA1</b> : L'ancrage territorial des LabIS est consolidé dans une logique d'autonomisation ; <b>RA2</b> : Les LabIS proposent des services relatifs à l'économie culturelle et créative et à la protection sociale des jeunes dans les LabIS.
<b>OS2</b> : Développer un modèle pérenne et durable des LabIS à travers la recherche-action et le plaidoyer	Un processus de recherche-action est mis en place pour capitaliser les pratiques de la démarche du programme au sein des LabIS ; Au moins 3 autorités publiques de chaque pays impliqué manifestent de façon concrète leur intérêt positif pour la démarche du programme (LabIS).	<b>RA3</b> : Le dispositif d'action et d'accompagnement des jeunes est modélisé pour essaimage (Recherche-action) <b>RA4</b> : Les expériences réussies des LabIS sont prises en compte dans les politiques publiques d'insertion socio-professionnelle des jeunes (niveau local et/ou national).
<b>Activités principales</b>	A.1.1 : Renforcement de l'instance de gestion du Labis et redéploiement de ses actions dans les quartiers les plus vulnérables A.1.2 : Renforcement du fonctionnement des LabIS autour des deux centralités : Employabilité et Engagement citoyen A.1.3 : Le LabIS transnational, un tiers-lieu dédié aux nouvelles technologies de l'agriculture ; de l'art et la culture ; de l'environnement. A.1.4 : Extension du programme au Niger : Installation d'un LabIS à Niamey A.1.5 : Élaboration et mise en œuvre du modèle socio-économique du LabIS A.2.1 : Sensibilisation des salariés et des bénéficiaires des Labis et mapping des filières d'opportunités par Labis.	

	<p>A.2.2 : Cycle de Formations et d'accompagnement aux métiers de l'économie créative et culturelle (de l'entrepreneuriat créatif et culturel aux métiers des filières)</p> <p>A.2.3 : Organiser des évènements de rencontre, de mise en réseau, d'échange et de débats et présentations avec des praticiens de la culture et de l'entrepreneuriat créatif et culturel (local, national, régional, international).</p> <p>A.2.4 : Définition des informations et dispositifs de cadrage de l'intervention</p> <p>A.2.5 : Sélection et formation théorique des bénéficiaires</p> <p>A.2.6 : Formation pratique et mise en situation terrain des bénéficiaires</p> <p>A.2.7 : Accompagnement de l'insertion professionnelle des bénéficiaires</p> <p>A.2.8 : Renforcement de l'engagement citoyen et de l'influence des jeunes formés dans les dispositifs locaux des politiques publiques</p> <p>A.2.9 : Suivi-évaluation et étude d'impact</p>
<b>Public cible</b>	<p><u>Bénéficiaires direct.e.s</u> : 22610 jeunes, dont 50% de jeunes femmes ; 200 associations/clubs de jeunes, dont 25% d'organisations de jeunes femmes; 10 communes/arrondissements.</p> <p><u>Bénéficiaires indirect.e.s</u> : 8 371 531 Hbts des communes impliquées.</p>

### 3. Coût total et plan de financement

Rubriques	Montant en Euro
<b>Coût total</b>	<b>2 888 393</b>
<b>Plan de financement</b>	
<b>AFD</b>	1 800 000
<b>Autres fonds publics français</b>	35 000
<b>Fonds propres du consortium</b>	464 826
<b>Autres Fonds</b>	325 615
<b>Valorisations</b>	262 952

### 4. La vision du changement du programme « Compétences pour Demain »

En 2028, les pratiques, les méthodes, et les outils (notamment la démarche des LabIS) tirés des expériences d'innovations sociales du programme « Compétences pour Demain » sont intégrés, par les pouvoirs publics, dans leur politique nationale et/ou locale, en direction des jeunes des zones périurbaines, pour leur permettre d'être des citoyen.ne.s professionnellement, économiquement et socialement inséré.e.s. Pour cela, il est indispensable que ces jeunes révèlent et consolident leur potentiel, leurs compétences et leurs talents grâce à un dispositif d'accompagnements adaptés (les laboratoires d'Innovations Sociales(LabIS) d'une part, portés par des OSC (organisations de la Société Civile) vivantes et pérennes ; d'autre part, que les pouvoirs publics, autant au niveau local que national

prennent en considération les acquis capitalisés de ces expériences d'innovations sociales et les intègrent dans leurs politiques publiques de jeunesse pour les démultiplier.

### **5. Mode opératoire du programme « Compétences pour Demain »**

Le mode opératoire du programme consiste à installer et animer des centres de ressources et de mixité sociale des jeunes, appelés « LabIS » (Laboratoires d'Innovations Sociales), tout en veillant à leur inscription dans un écosystème de collaborations au niveau local, national et international. Les LabIS mobilisent une variété d'expertises différentes pour faire germer des solutions innovantes pour répondre aux besoins et aux aspirations des jeunes et exploiter les ressources et les avantages de la démarche en réseau.

Ainsi, s'appuyant sur des partenariats pertinents, leur démarche consiste à faire vivre des lieux physiques et/ou virtuels à travers des actions collectives régulières ou ponctuelles portées par les jeunes. La démarche d'animation des lieux s'analyse également comme la somme des parcours d'acquisition des compétences nécessaires à l'autonomisation du jeune. Ces parcours sont proposés aux jeunes selon leurs besoins, leur profil et leurs aspirations, indépendamment de leur origine. Le processus de transformation se présente, alors, comme la suite d'actions proposée pour (par) le jeune qui s'articulent comme un programme pour l'accompagner à atteindre ses objectifs afin d'en sortir avec une (des) compétence (s) lui permettant d'être autonome sur le plan social et économique.

## **III. L'ÉVALUATION EXTERNE**

### **1. Justification et description de l'évaluation externe (objectifs et enjeux)**

La réalisation de cette évaluation a pour objectif de répondre aux questions de redevabilité liées au cofinancement de l'AFD mais aussi de rendre compte à Solidarité Laïque, à Action Education et aux partenaires impliqués et aux bénéficiaires. Elle est motivée par le besoin d'information sur les succès et les insuffisances, mais aussi sur les enseignements tirés durant la période de mise en œuvre (Phase 2). Elle vise à dégager et analyser l'ensemble des changements durables, positifs/négatifs, prévus/imprévus ayant un lien de causalité avec le programme CPD AO. Les données recueillies doivent permettre d'apprécier la valeur ajoutée de l'intervention et les enseignements tirés serviront pour les futures interventions.

Ainsi, il est requis en fin de mise en œuvre de cette phase, de mener une évaluation externe afin de permettre de collecter et d'analyser toutes données pertinentes sur les réalisations faites, de dégager les bonnes pratiques, les enseignements tirés et les leçons apprises de la phase 2 du programme, de produire un rapport d'évaluation analytique contenant les changements majeurs observés durant cette seconde phase et les recommandations visant sa durabilité. Elle devra permettre d'éclairer l'ensemble des parties prenantes sur les orientations du programme durant sa troisième phase.

Enfin, l'évaluation s'inscrit également dans le cadre de la gestion des connaissances et de l'apprentissage dans un contexte d'innovations et d'expérimentations sur les problématiques liées à la jeunesse.

Comme à l'issue de la première phase du programme « Compétences pour demain », cette évaluation externe sera conduite par un ou (des) expert.e.s sous forme de consultation externe. Elle doit être menée en suivant une approche participative et en s'appuyant sur une méthodologie mixte (quantitative / qualitative), tout en tenant compte de l'environnement contextuel et global dans lequel le programme a été conduit. Dans ce sens, le/la Consultant.e (ou l'équipe de consultant.e.s) devra (ont) appliquer les différents outils nécessaires pour obtenir les informations demandées (entretiens, interviews, questionnaire, focus groupes, analyse de l'information du programme et du secteur, etc.) avec l'ensemble des parties prenantes et des bénéficiaires du programme.

## **2. Mandat de l'équipe consultante**

L'évaluation est externe et indépendante pour garantir l'objectivité et l'impartialité. Elle est conduite dans les pays d'Afrique de l'Ouest, avec toute la rigueur professionnelle requise afin de permettre d'évaluer les résultats de la mise en œuvre de la phase 2 du programme. Plus spécifiquement :

- De mesurer et d'analyser les résultats obtenus et les changements observés au niveau global du programme et au niveau de chaque pays ;
- de relever les résultats spécifiques à chaque pays (LabIS), ceux communs à plusieurs et /ou à tous les pays ;
- D'évaluer la pertinence et l'efficacité des actions menées dans le cadre du programme dans les différents pays concernés ;
- De mettre un accent approfondi sur l'évaluation des prémisses en termes d'effets, de changements, d'impact et des repères de durabilité du programme
- De relever les éléments probants pouvant permettre de construire de la capitalisation (les leçons apprises, les enseignements tirés et les bonnes pratiques) ;
- de mettre en relief les facteurs qui ont posé des difficultés ou qui ont renforcé la mise en œuvre ;
- D'évaluer l'efficacité du système de suivi-évaluation ;
- De collecter et analyser les perceptions des communautés bénéficiaires (les acteurs publics en particulier) sur les interventions du programme et les services / activités des LabIS ;
- D'évaluer les facteurs de pérennisation des acquis du programme ;
- De faire des recommandations/perspectives d'amélioration et de renforcement en termes d'impact des activités, de stratégie d'intervention et de gestion de la mise en œuvre à l'échelle régionale.

L'équipe consultante se limitera à collecter et analyser les données pour le Mali, le Niger et le Burkina Faso (sans mission de terrain), qui ont fait l'objet d'un niveau faible de mise en œuvre en raison de la décision par l'AFD de l'arrêt du financement du programme dans ces pays.

Un comité pilotage de l'évaluation composé de la coordination régionale, l'équipe coordinatrice locale des LabIS, des représentant.e.s des partenaires de mise en œuvre et des membres du comité de gestion des LabIS, ainsi que l'équipe de Solidarité Laïque à Paris, sera installé dans le cadre de l'activité d'évaluation.

Le mandat du **Comité de pilotage** est de contribuer à la réunion de cadrage, à l'atelier de restitution et de validation des résultats de l'étude, de participer à l'analyse et à la validation du rapport provisoire et final. L'essentiel du travail commun à l'ensemble des membres du comité de pilotage se fera en présentiel et à distance (mail, téléphone, Teams) : ils sont consultés pour commenter la note de cadrage général pays et la version provisoire du rapport général. Il est prévu de regrouper l'ensemble du comité de pilotage et le consultant principal au cours d'un atelier de préparation de la restitution finale.

### **3. Prise en compte des thématiques transversales**

L'objet du programme porte sur la jeunesse. La stratégie d'intervention proposée se fonde essentiellement sur la proposition des solutions aux problématiques d'insertion sociale et économique de la jeunesse et de leur participation citoyenne dans les pays ciblés par le programme. D'autres thématiques, comme l'entrepreneuriat social, l'égalité de genre, l'ECSI, le climat, sont traitées de façon transversale à travers l'ensemble des actions et des activités du programme.

#### **Prise en compte de la thématique Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) :**

L'ECSI est une thématique transversale du programme, en permettant aux jeunes et leurs communautés d'acquérir les capacités de s'impliquer, de participer, de se responsabiliser, d'agir et d'impulser des transformations sociales sur leurs territoires. Ainsi, des activités (formations, conférences, débats, rencontres thématiques) liées à l'engagement citoyen, intègrent des modules spécifiques portant sur cette thématique. Les jeunes des LabIS participent aux débats citoyens portant sur des thèmes identifiés par les jeunes eux-mêmes (citoyenneté, rôle du jeune dans la société, droits humains, etc.), des séances de sensibilisation entre jeunes (égalité de genre, environnement, etc.), des actions sensibilisation sur des thèmes en lien avec les problématiques auxquelles les jeunes sont confronté.e.s (santé sexuelle, emploi, précarité, etc.).

#### **Prise en compte de l'entrepreneuriat social :**

Le programme CPD a pour objectif central la thématique de la jeunesse, précisément l'employabilité, la formation et l'auto-emploi et la participation citoyenne des jeunes. Le champ de l'entrepreneuriat social est un axe fondamental pour contribuer au renforcement de l'économie sociale et solidaire et à la création d'emploi. A la phase 1 du programme, les jeunes s'intéressant à l'entrepreneuriat ou déjà eux-mêmes/elles-mêmes ont été formé.e.s à l'entrepreneuriat social dans les LabIS par des

formateur.trice.s externes spécialistes de la thématique. Certains ont pu créer leur entreprise avec un accompagnement du programme. Aussi, des jeunes ont eu la possibilité d'être mis en contact avec des entrepreneur.euse.s sociaux.ales, à même de les guider et d'effectuer du mentoring.

#### **Prise en compte de l'égalité de genre :**

Compétences pour demain vise, à travers les actions qu'il propose et met en œuvre, à contribuer à la promotion de l'égalité de genre dans les pays ciblés par le programme, une condition essentielle pour la construction d'une société égalitaire et la réalisation d'un développement durable et équitable. Ainsi, la prise en compte du genre concerne, à la fois, l'intégration du genre dans toutes actions proposées, le renforcement de la participation des filles et des femmes aux activités des LabIS et leur implication dans le processus de changement social.

#### **La prise en compte de l'inclusion sociale :**

Solidarité Laïque adopte une approche inclusive qui se fonde sur un accompagnement de proximité et individualisé des jeunes, afin d'apporter à chacun.e une réponse à ses besoins et attentes, en tenant compte de sa situation familiale, sociale et économique et d'adapter le processus d'accompagnement à ses capacités.

#### **Prise en compte des questions liées aux enjeux climatiques :**

Le programme dans sa planification et ses actions veille à ne pas avoir d'impact négatif sur l'environnement et le climat. Les initiatives citoyennes qui sont appuyées dans le cadre de ce programme dans le LabIS sont encouragées à prendre en compte la protection de l'environnement, de la biodiversité et la lutte contre le réchauffement climatique. Elles doivent donc démontrer leur prise en compte soit comme thématique centrale ou transversale dans les actions. Les animateur.trice.s des Laboratoires d'innovation Sociale et les volontaires mobilisé.e.s sont également sensibilisé.e.s à la protection de l'environnement et sont chargés d'accompagner et suivre la prise en compte de l'environnement dans les activités réalisées au sein des communautés.

#### **Prise en compte d'autres approches transversales :**

Dans une optique de pérennisation et de réduction de la dépendance des initiatives à développer par rapport à l'aide extérieure, l'approche auto-développement est articulée aussi bien au niveau des organisations locales partenaires que dans le fonctionnement des laboratoires d'innovations eux-mêmes. Cette approche est entendue comme un processus d'acquisition continue des compétences créatrices et novatrices pour son propre compte, afin d'agir à la résolution des problématiques de justice sociale. Elle s'inscrit davantage dans une option d'économie sociale et solidaire, où les acteurs du programme CPD en Afrique de l'Ouest développent à côté de leurs actions de justice sociale, des activités lucratives, des projets économiques au service de l'utilité sociale dans une dynamique fondée sur un ancrage territorial et une mobilisation citoyenne. Le dispositif d'action, évaluation et apprentissage a, quant à lui, pour but de favoriser des réflexions collectives, des échanges sur le sens, les finalités et les processus de changement. Un résultat à part entière est consacré au dispositif

d'action évaluation et apprentissage : « Le dispositif d'action pour les innovations sociales est modélisé pour essaimage ». Cette approche transversale est donc, en plus, une approche qualitative de développement du programme, liée à celle de l'auto-développement.

#### **4. Méthodologie de l'évaluation externe**

Cette évaluation externe permettra de mieux apprécier les résultats, les changements observés et l'approche méthodologique du programme. Après une première phase d'expérimentation s'appuyant sur une approche nouvelle (empreint de recherche action), l'évaluation externe requiert d'aller plus loin que d'apprécier les critères classiques de l'évaluation (pertinence, efficacité, efficience cohérence et durabilité), pour s'interroger sur le pourquoi de ce qui a fonctionné ou non dans l'intervention. C'est la raison pour laquelle, un choix sera fait en faveur d'une évaluation basée sur la théorie du Changement. Il sera également attendu des évaluateurs externes des recommandations pour la poursuite du programme afin d'amplifier, démultiplier ses résultats au regard des bonnes pratiques expérimentées.

Sur la base des critères d'évaluation du programme, l'équipe de consultant.e.s doit préciser la méthodologie qu'elle utilisera et les outils qu'elle mobilisera au cours de l'évaluation. Elle spécifiera en particulier les moyens et les méthodes d'investigations, d'enquêtes, d'entretiens, de focus groupes ou toute autre méthode jugée pertinente qu'elle compte mettre en œuvre pour cette mission. L'adoption des approches participatives et l'implication de l'ensemble des acteurs concernés sont vivement recommandées.

#### **5. Les étapes de l'évaluation**

La mission d'évaluation se déroulera au Bénin, en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Sénégal, (le Mali, le Burkina Faso et le Niger à distance) suivant un calendrier prédéfini et sera organisée en trois phases :

##### Phase 1 : Travaux préparatoires et revue documentaire

Durant cette phase, il sera nécessaire d'analyser tous les documents et connaître en détail l'intervention, ainsi que de tenir des réunions de préparation avec les responsables de la coordination du programme, de sorte que l'équipe consultante puisse :

- Établir de manière précise les enjeux et les objectifs de l'évaluation et connaître le contexte dans lequel celui-ci se déroule, y compris les sources et conditions d'accès à l'information, de même que d'identifier les informateurs clés ;
- Opérationnaliser les questions principales par le biais d'indicateurs et proposer des techniques adaptées pour la collecte de l'information ;
- Ajuster les instruments méthodologiques et les outils de collecte de données, ainsi que leur faisabilité pour la collecte et le traitement de données.

À la fin de cette phase, l'équipe consultante présentera une proposition méthodologique qui sera validée par le comité de pilotage.

Durant cette période, il sera également convenu de l'agenda pour le travail sur le terrain. Pour cela, il faudra définir, en accord avec le comité de pilotage de l'évaluation, les missions de terrain, les personnes clés à contacter et le calendrier des missions. Plus largement, l'équipe consultante aura toute latitude pour organiser leur déploiement sur le terrain en lien avec leurs expériences, leurs savoir-faire, leurs réseaux et leurs connaissances des contextes.

### Phase 2 : Missions de terrain

Le travail de terrain aura lieu dans les différentes zones où les activités sont mises en œuvre depuis le lancement du programme en 2022, en s'intéressant aux échantillons le plus large possible, dans les différents pays d'intervention. La collecte et l'analyse des données sur le Mali, le Niger et le Burkina Faso se réaliseront sans mission terrain. Ces pays de l'Afrique de l'Ouest ont été retirés du programme en raison du contexte géopolitique entre la France et ceux-ci. Ainsi, l'équipe consultante mènera des évaluations à distance ou s'appuiera sur des relais locaux de leurs réseaux.

Pour mener cette phase d'évaluation, l'équipe consultante sera vivement encouragée à rencontrer et à s'entretenir, dans chaque pays concerné par l'évaluation externe, avec les acteurs, les partenaires impliqués dans le programme, ainsi que les jeunes et les femmes bénéficiaires. Pendant la période du travail de terrain, il conviendra de produire les informations de qualité nécessaires, quantitatives et qualitatives pour répondre aux objectifs de l'évaluation, en utilisant les outils les plus adaptés, conçus préalablement.

À la fin de l'étape de travail de terrain, des réunions de restitution de résultats préliminaires devront être programmées et tenues avec les acteurs impliqués et liés à l'intervention dans chaque pays.

### Phase 3 : rédaction des rapports et restitution

Au terme de la mission, un rapport provisoire de l'évaluation sera élaboré et transmis à la coordination régionale du programme. Aussitôt, il sera organisé une séance de restitution du rapport provisoire qui consistera à présenter les principaux résultats de l'évaluation ainsi que les recommandations formulées afin de recueillir les amendements/enrichissements de l'équipe du Programme.

Le/a consultant.e chef.fe de mission prendra bonne note des différentes améliorations, observations et amendements.

Le rapport final sera élaboré en tenant compte des observations formulées par la coordination régionale du programme ainsi que les partenaires contractuels du programme et présentera les principales conclusions et recommandations formulées. Le rapport final fera l'objet d'une présentation plus élargie aux partenaires locaux et internationaux.

## ***6. Calendrier de la mission d'évaluation (indicatif pour les dates)***

La mission se déroulera entre octobre 2024 et Mars 2025. Le calendrier ci-dessous est à titre indicatif et pourra être modifié en fonction des étapes de l'évaluation et des contextes des pays. Toute modification du calendrier devra être faite en concertation avec les membres du comité de pilotage

de l'évaluation. Il est à noter que le rapport définitif de l'évaluation devrait être livré et validé **en février 2025**.

Étapes de l'évaluation	Période
<b>Phase 1 : Préparation et revue documentaire</b>	Octobre - novembre 2024
Réunion de pré-cadrage avec le Copil et du lancement de la mission	Octobre 2024
Remise de la note de cadrage, qui précisera les objectifs de l'évaluation, la méthodologie et le calendrier de déroulement de la mission d'évaluation	Octobre 2024
Réunion de cadrage avec les membres du Copil et de validation de la méthodologie et du calendrier	Novembre 2024
Analyse documentaire	Novembre 2024
<b>Phase 2 : Mission de terrain et collecte des données</b>	Novembre - Décembre 2024
Mission de terrain (en fonction du calendrier proposé et validé par le Copil) : Missions, enquêtes, entretiens, etc. Un temps de briefing sur le terrain ainsi qu'un débriefing à la coordination est prévu.	Novembre- décembre 2024
<b>Phase 3 : Analyse des données et rédaction du rapport</b>	Décembre - Février 2025
Traitement et analyse des données	Décembre 2024 - janvier 2025
Remise du rapport provisoire, inclus le temps d'échange avec les équipes et de restitution aux membres du Copil.	
Finalisation du rapport complet et synthèse	Février 2025 (remise du rapport et restitution )
Restitution finale	

### 7. Livrables attendus

Les livrables attendus (version papier et numérique) de cette évaluation sont :

- Une note de cadrage méthodologique ;
- Un rapport provisoire (d'étape) répondant aux principaux questionnements des termes de référence ;
- Un rapport final comprenant une note sur les leçons apprises, les enseignements tirés et les bonnes pratiques et un résumé synthétique (8 à 10 pages maximum) présentant les principaux résultats d'évaluation. (50 pages au maximum hors annexes) ;
- Une note de synthèse de 2 pages maximum exposant les recommandations prospectives ;
- Une présentation PPT présentant les principaux résultats de l'évaluation, ainsi que les principales recommandations.

### 8. Restitutions prévues

Les restitutions prévues, auxquelles le/la consultant.e (l'équipe de consultant.e.s) doit participer à minima sont :

- Une restitution pour la présentation des résultats du rapport provisoire
- Une restitution finale après envoi du rapport définitif, après intégration des commentaires et recommandations.

## **9. Offre du/de la consultant.e et Critères d'évaluation**

### Profil du/de la consultant.e :

Outre une expérience avérée en matière d'évaluation des programmes de développement et de coopération internationale, les compétences suivantes sont recherchées :

- Une connaissance des contextes politiques et socio-économiques des pays concernés par l'évaluation ;
- Une bonne connaissance du contexte géopolitique de la région d'Afrique de l'Ouest ;
- Un réseau de relations et des relais facilitant la mission d'évaluation.

L'évaluation peut être conduite par un.e consultant.e ou une équipe de consultant.e.s. Il sera alors demandé de préciser la contribution, le rôle, le temps et le coût de travail de chaque consultant.e.

Le dossier de réponse à ces Termes de référence devra être constitué d'une offre technique et d'une offre financière.

### L'offre technique du/de la Consultant.e (ou de l'équipe consultante) devra présenter les éléments ci-après :

- L'expertise de la/du Consultant.e dans le domaine ;
- La méthodologie de la/du consultant.e pour la mise en œuvre de la prestation dans le respect des dispositions des présents termes de Référence ;
- Le calendrier de la réalisation de la mission d'évaluation externe ;
- Les CV de la personne ou des personnes impliquées.

### L'offre financière devra présenter :

- Le coût de la rémunération avec le détail du prix unitaire par jour presté, le nombre de jours de prestation estimé ainsi que le coût total pour chaque membre de l'équipe consultante ;
- Le coût relatif aux frais de déplacement du/de la consultant.e (ou les membres de l'équipe consultante) ;
- Le montant forfaitaire (per diem) pour les frais de mission, le nombre de per diem estimé ainsi que le coût total ;
- Les divers et imprévus, etc.

Il est demandé à la/au chef.fe de mission d'évaluation (ou l'équipe consultante) de présenter une offre financière détaillée en TTC, en tenant compte de ces éléments.

### Le dépouillement des offres techniques et financières :

Critères	Points
<b>Offre technique sur 100 points compte pour 70%</b>	
Méthodologie, organisation et planning d'intervention	40 points

Expertise de la/du consultant.e dans le domaine d'étude et d'évaluation	30 points
Qualifications du/de la Consultant.e ou de l'équipe de consultant.e.s	30 points
<b>Offre financière compte pour 30%</b>	
Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 75 points (note technique minimale) seront retenues pour l'évaluation financière. <b><u>L'offre la mieux-disante sera retenue.</u></b>	

### **10. Dépôt des offres**

La/le consultant.e (ou l'équipe consultante) est invité.e de soumettre à Solidarité Laïque une offre technique et financière détaillée, après réception des présents termes de référence.

#### **Pour présenter une candidature :**

Envoyer par mail aux adresses suivantes : [gburoko@solidarite-laique.org](mailto:gburoko@solidarite-laique.org), Directeur régional – Afrique de l'Ouest et [sfrawes@solidarite-laique.org](mailto:sfrawes@solidarite-laique.org), Responsables Afrique de l'Ouest \_ Référente genre, en précisant en objet « Evaluation externe CPD Phase 2 ».

<b>Date limite de la réception des candidatures</b>	13 octobre 2024 à 19h00 heure française (17h00 GMT)
<b>Réponse à l'appel d'offre associé aux présents TdR</b>	Au plus tard le 25 octobre 2024
<b>Lancement de la mission</b>	A partir du mi-novembre 2024

Tous les dossiers reçus après les dates et heures indiquées ou envoyées à toute autre adresse ne seront pas pris en compte.

Pour toute question complémentaire, merci de nous contacter au +33 1 45 35 13 13 / +229 46 924 643, ou par mail à l'adresse suivante : [info-ao@solidarite-laique.org](mailto:info-ao@solidarite-laique.org).

NB : Seules les candidatures retenues seront contactées.